

# LE PETIT ST MARTINOIS

BONNE ANNEE 2019

Janvier 2019

## *Le Mot du Maire*

*Chers Amis, St Martinoises, St Martinois*

*La fin d'année 2018 laissera un souvenir amer à bon nombre de Français mettant un voile de tristesse sur des fêtes qui sont généralement joyeuses et familiales.*

*Ce fut une drôle de période avec d'inquiétantes éruptions de violence, un pouvoir enfermé dans le carcan de sa fameuse intelligence. Pendant 1 mois la France a vécu sous tension et cette période a laissé beaucoup de personnes désarçonnées mais aussi de magasins pillés, de mobilier urbain saccagé, de lieux républicains dévastés.*

*Toutefois cet épisode des « Gilets Jaunes » aura permis de transformer des ronds-points en lieux de convivialité, d'échanges, d'écoute, de tout ce que l'on retrouve normalement dans une vraie famille alors que la vie actuelle privilégie l'individu-roi sur fond de consumérisme et de vacarme publicitaire.*

*2019, année des élections européennes, dernière année du mandat municipal, sera extrêmement importante pour l'Etat.*

*De son côté, la municipalité va poursuivre les travaux déjà préparés, envisager la pose de caméras sur le mail pour lutter contre les incivilités et faire au mieux pour laisser une situation claire et saine à la future équipe municipale.*

*Habituellement en début d'année le Maire présente ses vœux dans la salle polyvalente et propose une rétrospective des travaux réalisés durant l'année écoulée. Cette année, il n'y en aura pas pour des raisons d'ordre personnel et professionnel.*

*C'est donc par l'intermédiaire de cet éditorial que je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2019, bonheur, réussite, enthousiasme, paix..... En bref que cette année soit douce et heureuse pour tous.*

*Joëlle RICHAUD*



## LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les procès-verbaux peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune [www.saintmartindelabrasque.com](http://www.saintmartindelabrasque.com). Vous pouvez en obtenir une copie.

### Séance du 10 septembre 2018

- Modification du règlement intérieur du temps périscolaire suite à la suppression de la semaine en 4,5 jours et de la mise en place d'un logiciel pour enregistrer les inscriptions à la garderie et à la cantine. Vote : unanimité
- Vente d'une concession au cimetière pour un habitant de Font joyeuse : 10 voix pour- 1 abstention
- Prix de vente des parcelles classées dans le domaine privé de la commune : prix fixé à 139 €/m2. Vote : unanimité
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme : vote 8 voix pour-2 abstentions-1voix contre
- Décision modificative n° 1 pour frais d'étude et frais d'insertion. Il s'agit d'un jeu d'écritures n'ayant aucune incidence sur le budget. Vote : unanimité
- Déclaration d'utilité publique pour réalisation des travaux prévus sur le chemin de la Montagne au cas où une entente à l'amiable s'avérerait impossible. Vote 9 voix pour -1 voix contre
- Autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation (taxe de séjour). Vote 2 voix pour, 1 abstention, 8 voix contre

### Séance du 8 octobre 2018

- Droit de préemption urbain simple. Vote 8 voix pour, 3 abstentions
- Droit de préemption urbain renforcé. Vote 6 voix pour, 1 abstention, 4 voix contre
- Fonds de concours COTELUB pour investissement en lien avec la lutte contre l'incendie. Vote unanimité
- Procédure de déclaration d'Utilité Publique. Annule et remplace la délibération du 10/09/18 avec ajout de 2 phrases. Vote : 10 voix pour, 1 abstention
- Convention avec Vaucluse Numérique concernant un emplacement de 18 m2. Vote : unanimité

### Séance du 05 novembre 2018

- Délégation de pouvoir au Maire pour ester en justice. Vote : unanimité.

### Séance du 12 novembre 2018

- Autorisation donnée au Maire pour négociation et détachement de parcelles pour la réalisation du chemin piétonnier chemin de la Montagne. Vote 7 voix pour, 2 abstentions.
- Achat de 3 parcelles chemin de la Montagne pour réalisation d'un parking. Vote 7 voix pour, 2 abstentions
- Changement d'usage des locaux d'habitation. Annule et remplace la décision prise le 10/09/18. Vote : 6 voix pour, 3 abstentions.
- Modification statutaire du Syndicat d'Electrification Vauclusien. Vote 8 voix pour, 1 abstention.
- Convention à signer pour le raccordement de l'immeuble de la Fontaine à la Fibre optique. Vote unanimité.
- Fonds de concours COTELUB 2018. Annule et remplace la délibération du 8 octobre. Vote unanimité
- Marché à Procédure Adapté pour les travaux de voirie cours Bastide Bret. Le dossier est prêt mais tout à coup une élue propose que les cours de la Burlière et Bastide Bret redeviennent circulables dans les 2 sens. Quelques élus lui emboîtent le pas. Dossier reporté. Réunion avec l'ingénieur voirie à programmer.
- Mise à jour du tableau des effectifs de la commune. Ce sujet soulève un discours véhément de Monsieur Dauphin contre le personnel technique et contre le maire qui n'avait pas besoin de passer ce dossier en conseil mais qui a préféré le faire par souci de transparence. Vote 7 contre, 1 abstention, 1 voix pour.

- Avenant n° 1 à la convention relative au transport scolaire mis en place entre Peypin d'Aigues et St Martin de la Brasque. Vote : unanimité

### *Séance du 10 décembre 2018*

- Modification de l'article 22 du règlement intérieur du cimetière. Vote unanimité
- Modification de la convention pour occupation de la salle polyvalente. Vote unanimité
- Décision modificative n°2 pour frais d'études et intégrations d'immobilisations. Vote unanimité
- Travaux cours Bastide Bret. Lancement du Marché à Procédure Adapté (MAPA). Vote unanimité
- Retrait de la délibération d'adoption du PLU en date du 10/09/2018.
- Approbation du PLU tenant compte des observations du Préfet. Vote unanimité
- Retrait de la motion LINKY. Vote : 2 pour, 1 contre, 7 abstentions.

### **ETAT-CIVIL**

Naissance : LECRONIER Noélie le 30 octobre 2018

JOUANNEAU Halina le 18 novembre 2018

Décès : SILVESTRE née d'AILHAUD CASTELET Alberte le 25 décembre 2018

PRAIZELIN née DUPONT Fernande le 30 décembre 2018

DERAIN Robert le 31 décembre 2018

### **LA VIE DE LA COMMUNE**

#### **Secrétariat**

Le secrétariat était ouvert 2 samedis par mois. Or depuis que de nombreuses procédures administratives se font via internet ou à Pertuis, la secrétaire de permanence ne voit plus personne le samedi matin. Cette permanence est donc supprimée.

#### **Conseil Municipal**

Démission de Monsieur Guy Dauphin suite à un différent avec le Maire concernant le personnel communal.

#### **Vandalisme**



Certaines personnes ont du trouvé intelligent, pendant le week-end précédant Noël, de détruire un coffret électrique utilisé par les commerçants du marché paysan.

Et si ce n'était que ça.... Malheureusement les incivilités sont constantes : déchets jetés n'importe où, même au pied des poubelles, urines contre les murs, bouteilles verres jetées sous le préau de la cantine, WC PMR squatté pour boire et fumer, pas seulement des cigarettes,..... Leur manque de maturité est allé jusqu'à déféquer devant l'entrée PMR de la mairie. C'est désespérant car il est impossible de lutter contre autant de stupidité.

#### **Elections européennes**

A la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705 dont 79 pour la France.

Date de l'élection : dimanche 26 mai 2019

## **Le compteur LINKY**

La commune avait pris une motion pour demander à ENEDIS de laisser le libre arbitre aux consommateurs pour accepter ou refuser la pose du nouveau compteur.

Cette motion a fait l'objet d'un référé au Tribunal Administratif de Nîmes, le 7 novembre. Notre commune, ainsi que celles de Goult et de Camaret, était défendue par Me Légier, avocat mis à disposition des communes par l'association des maires de Vaucluse.

Comme nous nous y attendions, notre motion a été jugée illégale et son retrait nous a été imposé.

La commune est propriétaire d'office des nouveaux compteurs mais ne peut en disposer comme elle le souhaite.

Pour les personnes qui ne veulent pas être équipées de ce nouveau compteur, 2 cas peuvent se présenter :

- Le compteur est sur votre propriété : vous pouvez interdire aux techniciens d'entrer,
- Le compteur se trouve à l'extérieur donc sur le domaine public : vous pouvez envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception à ENEDIS précisant que vous refusez ce compteur.

## **Etat de catastrophe naturelle**

La commune a demandé à bénéficier de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène mouvement de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de l'année 2017, le déficit pluviométrique ayant atteint dans le Vaucluse le record de 300 millimètres en moyenne.

Seulement 10 communes ont été retenues sur les 45 ayant déposé une demande. Aucune commune du Sud Luberon n'a été retenue.

A réception de la fin de non recevoir, madame le Maire a écrit au Ministre de l'Intérieur pour qu'il revienne sur sa décision et solliciter un réexamen du périmètre de cet arrêté interministériel au regard du caractère exceptionnel de cet évènement climatique et de ses conséquences dramatiques pour de nombreux administrés qui ne pourront bénéficier d'une indemnisation.

Député et Conseillers Départementaux sont également intervenus auprès du Ministre de l'Intérieur.

A ce jour, pas de réponse.

## **La fibre optique**

Ouverture commerciale prévue dans la commune au 2<sup>e</sup> trimestre 2019.

Le déploiement sur les 8 communes concernées, soit 6 938 prises, se terminera fin 2019.

La participation financière de COTELUB s'élèvera pour cette première tranche à 935 295 € étalés sur 3 ans.

Le solde de l'opération est réparti entre le Conseil Départemental 34,84 % et le délégataire Vaucluse Numérique (65,16 %)

Cette société, basée en Avignon, est l'entreprise délégataire du Département pour assumer la Délégation de Service Public (DSP) portant sur la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau départemental de communications électroniques haut et très haut débit en Vaucluse.

## **Cours Bastide Bret**

Le marché de consultation des entreprises a été lancé le 21/12/2018. Les réponses devront nous parvenir au plus tard le 31 janvier. La commission d'appels d'offres se réunira pour ouverture des plis et étude des propositions. Nous espérons que les travaux pourront débuter dès le printemps.

## **Chemin de la Montagne**

La remise en état de ce chemin se fera en deux temps.

Pour la 1<sup>ère</sup> partie, Clastres/entrée du hameau, il faut terminer l'achat des parcelles nécessaires pour la réalisation du chemin piétonnier et des places de parking. Un plateau traversant, à hauteur de l'entrée dans le hameau par le chemin Belle Estelle permettra de limiter la vitesse des véhicules.

La 2<sup>e</sup> partie, entrée du hameau et jusqu'au bout, doit être réalisée en mettant en place un triangle de visibilité à l'intersection de ce chemin avec le chemin des Micoulètes afin de permettre aux véhicules d'aborder cette intersection en toute sécurité.



## Chemin de Rourabeau

Les travaux seront réalisés en même temps que ceux du chemin de la Montagne, partie haute.



### Gendarmerie : permanences en mairie

La Police de Sécurité de Quartier (PSQ) se tiendra à votre disposition, salle du conseil, les jours suivants :

- Vendredi 15 février de 14h30 à 16h30
- Vendredi 05 avril de 14h30 à 16h30
- Vendredi 17 mai de 14h30 à 16h30
- Lundi 24 juin de 09h00 à 11h00

## Endetté, surendetté ? Je peux trouver ma solution

Permanences de Mesdames FONT et REYNAUD, conseillères en économie sociale et familiale – EDES de Pertuis 6 chemin St Clair Tél 04 90 09 27 00 :

Jeudi 24 janvier	Jeudi 25 avril
Jeudi 21 février	Jeudi 23 mai
Jeudi 28 mars	Jeudi 27 juin



## Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée « Les maires de France » et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur [MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr](http://MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr)

## Un monde de déchets solides ! Peut-on l'éviter ?

La production mondiale de déchets solides s'est élevée en 2016 à 2 milliards de tonnes, ce qui représente à peu près 270 kg/an/habitant ou encore 0,75 kg/jour/habitant.

Cette moyenne cache une grande diversité. Les pays à revenus élevés, soit 16 % de la population mondiale, produisent 34 % des déchets, mais en recyclent et en compostent environ 1/3, alors que les pays à revenus faibles en produisent beaucoup moins mais n'en réutilisent que 4 %.

Si rien de très important n'est fait très rapidement, c'est-à-dire si l'on poursuit l'évolution passée, sous l'effet des augmentations combinées de la population et du niveau de vie, la masse annuelle des déchets passera à 3,4 milliards de tonnes en 2050 soit en moyenne 0,90 kg par jour/habitant.

La production de l'Afrique subsaharienne sera multipliée par 3, celle de l'Asie du Sud par plus de 2.

La Fondation Ellen Mac Arthur prévoit que, si rien n'est fait, **la masse de plastique dans les océans sera supérieure à celle des poissons en 2050.**



mer des Caraïbes

Association Luberon nature

## Centre social et culturel l'AIGUIER

Pour l'année 2018, la commune a participé à hauteur de 8 893,50 € ce qui représente :

- 308 journées enfants accueil de loisirs du mercredi
- 539 journées enfants accueil de loisirs pendant les vacances

## Recensement de la population

Population municipale : 848

Population comptée à part : 18

Population totale : 866

# Comité Communal d'Actions Sociales

Le loto du 20 octobre a connu un joli succès bien que peu de participants de la commune.

La collecte des jouets du 17 novembre s'est déroulée sous un ciel gris et pluvieux. Peu de donateurs se sont déplacés ce jour là et nous étions un peu dépités.

Mais, le lundi, de nombreux parents sont venus en mairie pour déposer une grande quantité de jouets. De ce fait, la collecte a été aussi importante, si ce n'est plus, que l'année dernière.

Tout a été remis aux associations caritatives de la Tour d'Aigues : Croix-Rouge, Secours populaire et catholique.

Un grand merci à toutes et tous.



Le 08 décembre 2018, la fête des Lumières a connu un joli succès. Le groupe folklorique « Lou reguinaire Dou Luberon » a ouvert le défilé et a interprété des chansons provençales. Il était suivi par parents et enfants porteurs de lampions et de bracelets fluorescents.

Un vin chaud, des jus de fruits, gâteaux et délicieuses pizzas de Daniel Astier ont permis aux participants de se réchauffer.

**Prochain rendez-vous** : 22 avril 2019 pour la chasse aux œufs de Pâques.



# Le coin des associations

« **Les Enfants d'Abord** » en Sud Lub' est une association loi 1901, née de la volonté de parents d'élèves des écoles de Saint Martin de la Brasque et de Peypin d'Aigues, et créée dans le but de soutenir financièrement les 2 écoles.

Pour cela, nous avons organisé, depuis la rentrée scolaire, deux ventes de gâteaux sur les thèmes d'Halloween et de Noël, une vente de sapins ouverte à tous ainsi qu'un Marché de Noël.

Joli succès pour ces premières étapes, et notamment pour le Marché de Noël qui, bien au-delà de servir la cause de l'association, a permis de rassembler petits et grands dans une atmosphère joyeuse et conviviale.

En 2019, Les Enfants d'Abord poursuivent leurs efforts et vous donnent rendez-vous le vendredi 1er février pour le traditionnel loto des Ecoles organisé dans la salle polyvalente de Peypin d'Aigues et ouvert à tous les habitants de Saint Martin de la Brasque et de Peypin d'Aigues. L'association continuera de proposer une vente de gâteaux devant les écoles chaque vendredi précédant les vacances scolaires et apportera sa contribution aux événements scolaires de fin d'année (Kermesse, tombola).

L'association est ouverte à tous et toutes, que vous soyez parents d'élèves ou non, que vous désiriez offrir un peu de votre temps ou que vous souhaitiez juste participer financièrement par votre adhésion, rejoignez-nous.

Pour en savoir plus, suivre l'actualité de l'association, nous écrire : [www.assoleda.e-monsite.com](http://www.assoleda.e-monsite.com)

Les Enfants d'Abord en Sud Lub'.

## Le Club des Aînés

Pour ce dernier rassemblement de l'année 2018, nos aînés se sont retrouvés pour déguster un appétissant gouter et recevoir leur colis de Noël offert par le CCAS. Félicitations à la Présidente, toujours très attentive au bien-être de ses adhérents.



**ACTIVITES CS2  
2018 - 2019  
Saint-Martin de la Brasque**



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
<b>ARTS PLASTIQUES</b> enfants 17h15-18h15 125 €/année	<b>EVEIL CORPOREL</b> maternelles 17h30-18h30 125 €/année	<b>PILATES</b> Adultes 10h30-11h30 125 €/année	
<b>PILATES</b> Adultes 18h30-19h30 125 €/année	<b>MULTI-SPORTS</b> Primaire-collège 18h45-19h45 125 €/année	<b>HAPPY Vité</b> Relaxation-Expression corporelle (primaires) 14h30-15h30 125 €/année	<b>PILATES</b> Adultes 18h30-19h30 125 €/année
	<b>GYM forme</b> (Adultes) <b>20h15-21h15</b> 125€/année	<b>HAPPY Vité</b> Relaxation-Expression corporelle (Maternelles) <b>15h45 – 16h45</b> 125€/année	
		<b>CIRQUE</b> (Maternelles) <b>17h-18h ANNULÉ</b> 125€/année	
		<b>CIRQUE</b> (Primaires) <b>18h-19h</b> 125€/année	

Les activités ont lieu dans la salle polyvalente de St Martin. Une séance d'essai seulement.

Adhésion au CS2 : 10€/famille

**S'inscrire aux activités du CS2 ?**

**asso.cs2@gmail.com ou 06 64 28 73 95 (Béatrice Balme)**

<https://www.facebook.com/CS2SaintMartindelaBrasque>



**LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE  
SPORT PLAISIR & BIEN ETRE**



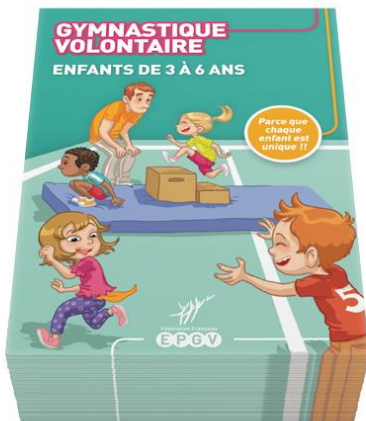
**Toute l'équipe de la GV St. Martin – La Motte vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.**

**En début d'année, prenez de bonnes résolutions. Venez nous rejoindre pour pratiquer à votre rythme des activités physiques et sportives, en salle ou en extérieur.**

**Horaires et Activités**

<b>Lundi</b>	<b>10h00 à 11h00</b>	<b>en extérieur</b>	<b>ACTI'MARCHE</b>
<b>Lundi</b>	<b>17h15 à 18h15</b>	<b>Salle polyvalente La Motte</b>	<b>GYM ENFANTS</b>
<b>Mardi</b>	<b>16h00 à 17h00</b>	<b>Salle polyvalente La Motte</b>	<b>GYM DOUCE</b>
<b>Mercredi</b>	<b>09h45 à 11h00</b>	<b>en extérieur</b>	<b>GYM PLEIN AIR</b>
<b>Jeudi</b>	<b>14h00 à 16h00</b>	<b>en extérieur</b>	<b>MARCHE BIEN-ETRE</b>
	<b>1 fois par mois</b>	<b>à la journée</b>	<b>RANDONNEE</b>
<b>Jeudi</b>	<b>19h00 à 20h15</b>	<b>Salle polyvalente La Motte</b>	<b>ATELIER QI GONG</b>
<b>Vendredi</b>	<b>15h00 à 16h00</b>	<b>Salle polyvalente St. Martin</b>	<b>STRETCHING</b>





Offrez à vos enfants âgés de 3 à 6 ans des activités ludiques d'éveil corporel.  
Il est encore possible de les inscrire au cours de gym assuré le lundi de 17h15 à 18h15

### L'AGV s'engage

**Le samedi 8 décembre 2018 :**  
manifestations organisées par l'animatrice Nadine PINO pour soutenir le TELETHON. De nombreux adhérents de l'E.P.G.V. ont participé à cette manifestation intercommunale pour former avec Nadine une chaîne humaine sur la plage de l'Etang de la Bonde



### A noter dans votre agenda

**Mardi 5 au vendredi 8 mars :** « Semaine de la Femme » A l'A.G.V. une journée ne suffit pas ! Accès « free » pour découvrir tous les cours de la semaine. Et pour finir en beauté, participez à la « Rando Femme » le vendredi 8 mars. Venez avec vos copines vos voisines vos cousines.....



**Le samedi 6 avril 2019 :** l'A.G.V. St. Martin – La Motte organise un vide - grenier à la salle polyvalente de la Motte.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires au sujet de cette manifestation.

Contact : Josette MATHIOT - Tél. 04 90 77 72 25 - [josette.mathiot84@orange.fr](mailto:josette.mathiot84@orange.fr)

### **Marché paysan et artisanal**

Reprise le dimanche 28 avril 2019 sauf intempéries.

### **Aiguilles en Luberon 2019**

Créée dans un but touristique et artistique, la 6<sup>e</sup> édition des rencontres internationales de patchwork et travaux d'aiguilles se dérouleront du 30 mai au 2 juin.

Cette manifestation génère la venue de plusieurs milliers de visiteurs ce qui est plus que favorable pour l'économie de notre territoire.

Les artistes doivent être logés. Si vous avez une chambre libre et que vous aimez les échanges culturels, n'hésitez pas à vous signaler auprès de Nathalie Locquen ou de Rosy Arzalier 04 90 07 70 98





Si vous avez de la disponibilité, vous pouvez également donner un peu de votre temps pour aider les organisateurs à contrôler les entrées dans les salles d'exposition, c'est-à-dire, vérifier que chaque visiteur soit muni du bracelet lui permettant de visiter toutes les salles d'exposition dans toutes les communes.

## Santé, artisans : du nouveau

### Maison de soins naturels

La « Maison de Soins Naturels » est ouverte depuis le 19 novembre, 1 cours du Mont Libre où ses bénévoles, thérapeutes et accueillants, vous reçoivent dans leur local réaménagé.

Les tarifs vont de 5 à 30 € en fonction des revenus ou quotient familial.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 06 11 34 48 58

Merci et à bientôt

### Planning de janvier 2019

	<b>Lundi 7</b>	<b>Mercredi 9</b>	<b>Lundi 14</b>	<b>Mardi 15</b>	<b>Vendredi 18</b>
<b>Matin</b>	<b>Sophrologie</b>	<b>Kinésiologie</b>	<b>Médecine Traditionnelle chinoise</b>	<b>Somatopathie</b>	<b>Somatopathie</b>
<b>Après-midi</b>	<b>Massage</b>	<b>Soutien Psychologique</b>	<b>Naturopathie</b>	<b>Trame</b>	<b>Shiatsu</b>

	<b>Lundi 22</b>	<b>Jeudi 24</b>	<b>Samedi 26</b>	<b>Lundi 28</b>	<b>Mercredi 30</b>
<b>Matin</b>	<b>Réflexologie</b>	<b>Sophrologie</b>	<b>Médecine Traditionnelle chinoise</b>	<b>Sophrologie</b>	<b>Soutien Psychologique</b>
<b>Après-midi</b>		<b>Massage</b>	<b>Réflexologie Plantaire/massage</b>	<b>Somatopathie</b>	<b>Réflexologie</b>

### D'CO&RENO

Nouveau sur St Martin

Peinture, placo plâtre, revêtement de sol, faux plafond

Contact : [direction@dco-reno.com](mailto:direction@dco-reno.com) ou

Marc Campo : 06 86 18 25 63

# Les organismes intercommunaux



## COTELUB s'engage davantage dans le développement durable

L'objectif consiste à créer un projet territorial de développement durable, c'est à dire des actions stratégiques et opérationnelles prenant en compte l'air, le climat et l'énergie. « *Ce plan nous permet d'intégrer des notions de développement durable sur des thèmes comme la mobilité, les déchets, ou encore l'habitat et faire intervenir l'ensemble de la société (entreprises, habitants, collectivités)* », précise Flore. Une transversalité de l'action mais aussi une ouverture vers d'autres territoires. « *On va travailler en partenariat avec la communauté de communes d'Apt pour mutualiser l'élaboration d'un plan climat. Un chargé de mission va être recruté pour travailler 50% de son temps chez nous et 50% chez eux. Il y aura donc des actions proches où l'on pourra créer des ponts.* » Ainsi, COTELUB optimise son action et ses dépenses. Pour cela, elle est aidée par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) à hauteur de 70%.

Les bénéfices de ce plan climat sont nombreux. Tout d'abord, pour le territoire, cela entraîne une meilleure maîtrise énergétique, une moins grande vulnérabilité au changement climatique et une plus grande attractivité (valorisation de son image). Ensuite, pour les habitants, il a pour conséquences une réduction des charges d'énergie des ménages, une amélioration de la santé et globalement une meilleure qualité de vie. Enfin, pour la collectivité, il allège les dépenses en apportant des nouvelles sources financières (exploitation des énergies renouvelables). À noter que ce plan bénéficie de tout le travail effectué en amont par COTELUB. « *On ne part pas de zéro, affirme Flore Perera. On a créé un document mais il intègre déjà ce qu'on a fait avant, c'est à dire notamment une politique volontariste en termes de déchets et de mobilité.* »



## La Maison du Parc : une visite du Luberon à travers le temps et l'espace

Au fil de la visite de la Maison du Parc, vous explorez l'épopée géologique du territoire au rythme des flux et reflux de la mer et des périodes glaciaires, façonnant peu à peu les paysages du Luberon et laissant dans les roches des empreintes de cette évolution (fossiles). Le patrimoine naturel du Luberon se décompose en milieux naturels contrastés (gorges, crêtes, falaises, forêts, milieux aquatiques...), à la biodiversité riche, qui s'entremêlent toujours à l'histoire des hommes sur ce territoire (villages perchés, agriculture et terroir, pastoralisme...) participant eux-mêmes au modelage de paysages emblématiques que le Parc naturel régional, avec les collectivités locales, a vocation à préserver et à transmettre depuis 1977.

Dans la boutique de la Maison du Parc pour compléter vos découvertes, Vous pourrez aussi vous procurer des posters, des cartes postales, des outils didactiques (maquette d'un vieil arbre et ses habitants, cube-puzzle sur les milieux naturels) mais aussi des confitures et des jus de fruits issus des vergers de la Maison de la Biodiversité de Manosque.

Maison du Parc : 60 Place Jean Jaurès, 84400 Apt



EAU et ASSAINISSEMENT  
Quelques chiffres

### Distribution de l'eau

Cette structure couvre 21 communes regroupant 54 877 habitants.

La production de l'eau, 4 619 875 m<sup>3</sup>, provient de 3 sites :

- Usine de Pont de Durance à Pertuis
- Champ de captage de Vidalet à Pertuis
- Champ de captage des Iscles à Mérindol

250 contrôles règlementaires ont été réalisés : bonne qualité

Le prix de l'eau est mutualisé sur les 21 communes et s'élève à 328,84 € TTC pour 120 m<sup>3</sup>/an soit 2,74 €/m<sup>3</sup>

### **Assainissement**

21 communes et 42 891 habitants desservis. Le différentiel, 11 986 habitants, utilise des fosses septiques. La collecte des eaux usées se fait via un réseau de 221 kms et 26 stations d'épuration dont 80 % datent de moins de 12 ans.

Le prix du service est mutualisé depuis le 01/08/2018. Il s'élève à 273,46 € TTC pour 120 m<sup>3</sup>/an soit 2,28 € TTC/m<sup>3</sup>.



### **Mission Locale du Luberon**

En 2017, sur le territoire de COTELUB, 556 jeunes ont été accueillis et 6 140 services ont été rendus aux jeunes. L'organisme est constitué sous forme de Groupement d'Intérêt Public. A ce titre Madame la Sous-préfète de l'arrondissement d'Apt siège en qualité de Commissaire du gouvernement.

La Mission Locale détient 2 rôles fondamentaux :

- Construire et accompagner des parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Développer le partenariat local au service des jeunes en difficulté.

Pour notre commune, 3 jeunes ont été aidés. Aide moyenne par jeune : 316,67 €

### ***SAC du HAMEAU DE BELLE ETOILE le samedi 11 janvier 1800***

D'audacieux voleurs, armés jusqu'aux dents, au nombre de 80, arrivèrent devant Belle Etoile, drapeaux déployés et tambours en tête.

Croyant à des soldats, les habitants sortirent à la hâte de leurs demeures.

Aussitôt les pseudo-défenseurs de la patrie se divisèrent en escouades, envahirent simultanément toutes les maisons et firent main basse sur la pécune qu'ils parvinrent à découvrir.

Cependant, un notable, Monsieur Jacques Luc, trompant la surveillance dont il était l'objet, pris sa course à travers champs, afin d'aller sonner l'alarme au beffroi du village où il parvint, sain et sauf, malgré plusieurs coups de feu. Aux premiers appels du tocsin, les brigands détalèrent en prenant le chemin de la Montagne.

Archives transmises par Elise Sédallian

Il semblerait que les brigands, devant traverser le Riou en crue en janvier 1800 avaient pris en otage deux hommes de Belle Etoile pour les faire traverser sur leur dos, l'un après l'autre (information transmise oralement de génération en génération dans la famille Jaubert/Imbert)

### ***PROCHAIN « PETIT ST MARTINOIS » EN MAI 2019***

**Secrétariat :** 8h/12h du lundi au vendredi – 13h30/16h30 mardi et vendredi - Tél 04 90 77 61 02

**Courriel :** [mairiestmartin3@orange.fr](mailto:mairiestmartin3@orange.fr) - **site internet :** [saintmartindelabrasque.com](http://saintmartindelabrasque.com)

*Pas d'ouverture l'après-midi pendant les vacances scolaires*

**Conseils municipaux :** 04/02 – 11/03 – 08/04 – 01/07

**Conseils communautaires :** 31/01 – 21/03 – 04/04 (sauf changement de dernière minute)

**Architecte conseil :** 11 et 25/01/19 de 15h30 à 17h00 - 2 vendredis par mois –

*prendre RDV au 04 90 77 61 02. Se renseigner en mairie pour les mois suivants*

**Conseillers Départementaux :**

**Noëlle Trinquier :** en mairie 1 mercredi/mois à 09h - RDV au 07 86 91 76 64

**Jean-François Lovisol :** pour un RDV contactez le 04 90 16 22 75

**Conseiller Régional :** Stéphane Sauvageon : pour un rendez-vous contactez le 06 24 09 30 39

**Député :** Julien Aubert sur rendez-vous au 04 90 67 94 12 - [www.julienaubert.fr](http://www.julienaubert.fr)